

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2020

GEL MATCHS DE FOOTBALL LE 5 MAI - (N° 2655)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 8

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 6 de M. Cormier-Bouligeon

-----

**ARTICLE UNIQUE**

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« et lors des matchs de football en compétition internationale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.